

#### QUESTIONS - REPONSE

- **Est-ce que la géothermie a un impact négatif sur les sols ou sur les nappes, notamment sur les espèces présentes dans les sols et les nappes ?**
  - Non : la biodiversité est en surface et il y aura une **potentielle baisse/hausse** de température autour de la sonde mais de très peu de degrés donc pas impactante pour la biodiversité.
  
- **Quel est le coût global d'utilisation sur 20-25 ans avec des scénarios d'évolution de prix de gaz ?**
  - La durée de vie d'une PAC air eau serait d'environ 15 ans et d'une PAC géothermale de 20 ans
  - Le champ de sondes, lui ne bouge pas. Les sondes durent au moins 50 ans, mais il existe des champs de sondes de 70 ans, en fait la technologie est trop jeune pour avoir des champs de sondes qui "cassent".
  
- **Il y a une actualisation en cours de la carte du zonage GMI où quelques zones orange (avis d'expert obligatoire) voire rouge devraient apparaître**
  -
  
- **Y a-t-il la possibilité de mettre les PAC en extérieur sur une dalle béton devant la chaufferie pour limiter les coûts ?**
  - Plutôt non, il faut mieux prévoir une extension de chaufferie. Cependant, de nouveaux modèles semblent le permettre mais ces PAC sont plutôt de petites puissances
  
- **Les sondes peuvent-elles être faites sur la voie publique ?**
  - A priori, administrativement, ce sera compliqué
  
- **Quel pourcentage de l'investissement peuvent représenter les aides ?**
  - C'est variable mais on peut estimer à 35%
  - Le taux de subvention maximum pour le privé est de 65%, mais pour les collectivités il peut être de 80%.

L'aide est là pour rendre compétitif la géothermie par rapport à des solutions plus classiques

→ Y a t il une surface maximum de bâtiment ?

- Non pas vraiment si on a la surface pour mettre les sondes

→ Il est possible d'estimer un retour sur investissement à 10 – 12 ans mais de nombreux paramètres peuvent influencer sur ce temps de retour.

→ Contact :

**Camille LE BORGNE**

**GCS Achats Santé Bretagne**

[camille.leborgne@gcs-asb.bzh](mailto:camille.leborgne@gcs-asb.bzh)

07 57 60 39 74

**Antonin FLAUSSE**

**Association AILE**

[antonin.flausse@aile.asso.fr](mailto:antonin.flausse@aile.asso.fr)

06 82 50 96 27